

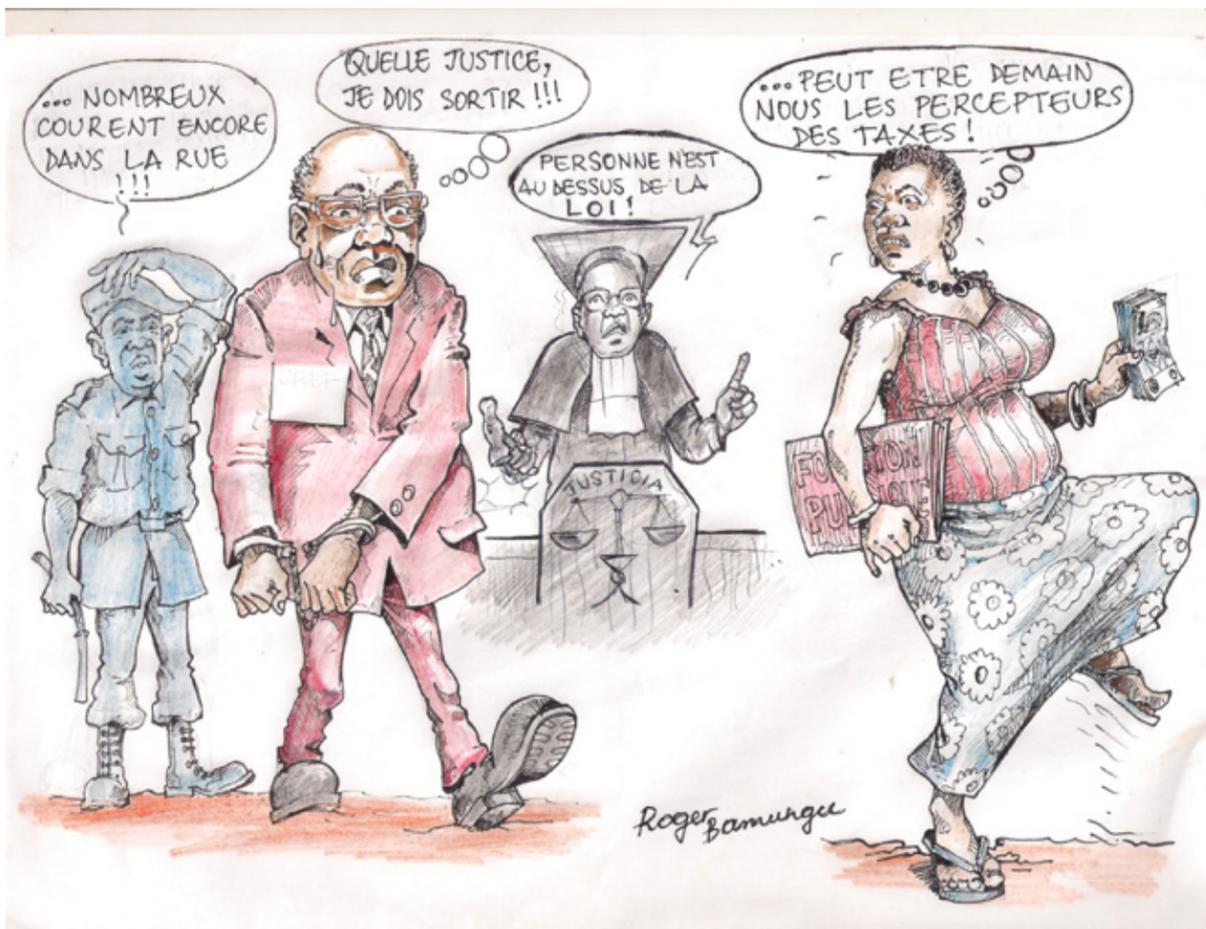
## Administration publique

# Des responsables administratifs fautifs en prison

**Longtemps restés intouchables, les responsables de différents services publics ont été interpellés par la justice. La société civile encourage cette lutte contre l'impunité et demande que des sanctions administratives soient toujours accompagnées de sanctions pénales.**

**L**a loi est dure mais c'est la loi. Longtemps impunis malgré les nombreuses plaintes des ongs et des usagers des services publics, certains responsables de l'administration sont actuellement aux arrêts. En deux mois, cinq responsables des services publics ont été interpellés par le Parquet général de Kisangani. Il s'agit du chef de division des Mines et de l'un de ses chefs de bureau, du chef de la sous division de l'Enseignement primaire et secondaire, le conservateur des titres fonciers de Kisangani sud, un inspecteur de la direction générale des impôts.

Les uns sont toujours en prison et les autres ont bénéficié de la liberté provisoire. "Ils sont accusés de corruption et de détournement", indique le procureur général de Kisangani, très déterminé à appliquer la loi. D'autres responsables de services publics ont été eux suspendus de leurs fonctions. Le 23 janvier, le directeur provincial de la Société congolaise des postes et télécommunications (SCPT) a été suspendu par l'administrateur directeur général pour vente illicite de câbles téléphoniques et d'un terrain de la cette entreprise à Bunia. C'est le cas également du chef de collectivité secteur Lubuya Bera pour vente illicite de terre, selon le maire de la ville. "C'est une avancée significative si les gens commencent à prendre le courage de dénoncer et de porter plainte en justice, contre le détournement



## A LIRE EN PAGE...

**2** - Les vendeuses ambulantes de pains gagnent peu  
- Isangi et Opala/L'affectation des médecins : les compétences avant la tribu

**3** - Les sièges des partis vidés de leurs militants  
- ECHOS DE PROVINCE

**4** - Les détenus se nourrissent des produits de leurs champs  
- Quartier Matete : les jeunes fabriquent des briques, la criminalité baisse

**5** - La couleur tarde à être appliqué sur les façades  
- Café-presse MEPAD. Vers une concertation entre les autorités urbaines et la société...

**6** - Alfani Bukuy, un ex chef Mai-Mai devenu pasteur  
- Musiques assourdissantes et tapage nocturne punis par la loi

**7** - Boko bakambi baleta babandi kozwa etumbu  
- Communiqué de presse CTB/PAIDECO

**8** - Wanachama hawaonekane tena kwenye makao ya vyama vya kisiasa  
- Faïda ni ndogo kwa wanawake wauza mikate njiani

de l'argent public par responsables administratifs", estime un magistrat. "La justice a le pouvoir d'interpeller n'importe quelle autorité publique sur sa gestion", estime le ministre Jean Claude Esuka, porte-parole du gouvernement. Souvent les chefs de l'administration sont suspendus de leurs fonctions puis réhabilités. Ils ne sont pas poursuivis pénalement même si les arrêtés de leurs suspensions parlent expressément "de détournement ou mégestion". Pour Ferdinand Ntabyo, de l'ong Congo en Images, cette suspension administrative seule ne suffit pas, il faut traduire les détourneurs en justice afin de lutter contre la mauvaise gestion. Il ajoute que ces suspensions ne doivent non plus avoir des mobiles politiques

### Satisfaction de tous

Les syndicalistes saluent ces sanctions et interpellations judiciaires. "C'est une bonne chose si

les autorités matérialisent le vœu du président de la République sur la tolérance zéro" applaudit René Menga de l'intersyndicale de la fonction publique, "qui depuis 5 ans dénonce ces malversations". Pour un agent public, "Ces arrestations constituent un ouf de soulagement pour les travailleurs". "Si ceux qui violent la loi sont sanctionnés en justice, les gens auront peur de commettre des actes interdits", martèle Jean Claude Esuka, ministre de l'Agriculture et porte-parole du gouvernement provincial. Selon Ferdinand Ntabyo, ces sanctions peuvent servir d'exemples de lutte contre l'impunité pour d'autres responsables de l'administration. Le porte parole du gouvernement souligne que les multiples plaintes de détournement des salaires des fonctionnaires par certains comptables publics devraient aussi intéresser la justice.

Hortense Basea

### Des hommes de loi aussi aux arrêts

Cette lutte contre l'impunité n'épargne pas les magistrats et avocats qui sont les premiers à dire le droit. Depuis mi janvier, un défenseur judiciaire est détenu à la prison centrale pour avoir facilité la fuite d'un inculpé au Parquet de grande instance de Kisangani. Mais le corps des défenseurs judiciaires a marché pour réclamer sa liberté provisoire. "Deux magistrats dont un du Tribunal de grande instance de Kisangani et un autre de Bunia font l'objet de poursuites judiciaires", informe un magistrat du Parquet général de Kisangani. Lors de la cérémonie d'échange de vœux de nouvel an, le procureur général a mis en garde les magistrats contre les arrangements des procès et le marchandage des libertés provisoires. Des comportements qui ternissent, selon lui, l'image de la justice auprès des justiciables. Le Bâtonnier avait à son tour pendant l'assemblée générale annuelle de l'ordre des avocats en fin 2011 fustigé certains avocats qui demandent de l'argent aux clients pour arranger des procès.

Hortense Basea

# Les vendeuses ambulantes de pains gagnent peu

**Depuis la reprise des boulangeries, de nombreuses femmes se lancent dans la vente de pain à travers les quartiers de la ville. En circulant toute la journée, elles gagnent tout juste de quoi nourrir leurs familles.**

« Mapa ! mapa ! » (du pain ! du pain !), c'est avec ces cris que, chaque matin, maman Brigitte, une quadragénaire réveille ses clients étudiants dans les homes du complexe Elungu. A 6 h du matin, elle fait déjà le porte à porte pour vendre son pain. Attrayante, souriante, elle ne tient pas compte des reproches. « Des fois, les étudiants se fâchent contre moi disant que je dérange leur sommeil mais j'essaie de les calmer et je positive tout. J'habite la commune Tshopo, je commence d'abord par les homes avant de circuler dans les autres avenues », déclare-t-elle. Comme elle, de nombreuses femmes circulent matin et soir depuis plus de deux ans dans les

quartiers pour vendre du pain. Elles remplacent ainsi les boulangeries qui ont disparu à la suite de la crise économique. Tout le monde ne peut pas accéder à une dizaine de boulangeries récemment créées et concentrées au centre ville. Quelques expatriés sont venus ranimer le secteur longtemps resté entre les mains des boulangeries artisanales. Mais avec la relance des activités économiques dans la ville, ce secteur intéresse actuellement plusieurs opérateurs économiques. En l'espace de trois ans, une dizaine de boulangeries se sont implantées et produisent en grande quantité. Chaque soir, de nombreux parents les prennent d'assaut. Mais les ventes

restent faibles au vu de la pauvreté qui touche les familles. « Chaque jour, nous utilisons cinq sacs de farines de blé de 45 kg », déclare le gérant de la boulangerie Moderne.

Trop cher, les habitants avaient oublié le pain et se rabattaient sur les manioc frits communément appelés « molécule ». D'autres familles préféraient désormais manger tôt le matin (la nourriture de la veille appelée « Kipolo » plutôt que de faire du thé.

## Des femmes dynamiques

Avec le retour des grandes boulangeries, la consommation reprend et très vite, les femmes se sont imposées comme interface des boulangers qui se disputent leurs services pour vendre dans tous les recoins de la ville. Un circuit de crédit a été mis sur pied. « Nous travaillons avec une dizaine des femmes qui prennent le pain à crédit et versent l'argent le soir » témoigne le gérant de la Boulangerie « deux Soleils ». Les femmes prennent à crédit le pain au prix de 150 FC et revendent à 200 fc. D'autres femmes prennent les beignets (ndazi) vendus au même prix très prisés par les gens pendant le repos avec une bouteille de coca. D'autres boulangeries ravitaillent les alimentations. « Je prends souvent 50 pains chez le fournisseur mais j'écoule difficilement 30 », déclare une vendeuse. La commune Makiso où résident les cadres de l'administration, des sociétés et hommes politiques et d'affaires reste le principal débouché de ces vendeuses. « Dans certaines maisons de mes clients, je dépose le soir et je repasse le matin pour récupérer l'argent », explique Mariam qui a rejoint les autres femmes depuis cinq mois.

Le seul leitmotiv de ces femmes est de nourrir leurs familles et scolariser les enfants. Souvent, les maris ont un emploi précaire. Mais ce travail qui demande de sillonner ainsi toute la journée et parfois la nuit ne rapporte pas grand-chose. « Je me retrouve de fois avec 2000 fc ou 2500 fc comme marge bénéficiaire. Cela ne représente rien par rapport aux tours que nous faisons tous les jours », se désole Brigitte.

Christian Uzilo



Une vendeuse ambulante de pain au centre ville de Kisangani © Mongongo

## Isangi et Opala

# L'affectation des médecins : les compétences avant la tribu

**La tension monte entre les coordinations des sociétés civiles des territoires d'Opala et d'Isangi. A l'origine, l'opposition de la société civile d'Opala à la nomination d'un médecin originaire d'Isangi comme médecin chef de zone de santé d'Opala. Pour l'autorité sanitaire, la tribu n'a pas de place dans l'administration, seule la compétence compte.**

« Toutes nos structures de santé sont dirigées par les originaires d'Isangi. Il en est de même du district sanitaire Tshopo Lomami et même en province », s'indignait la coordination locale de la société civile du territoire d'Opala (SOCIOP) dans une correspondance datant du 23 décembre 2011 adressée aux responsables sanitaires de la province. Elle proteste ainsi contre la nomination du Docteur Berthran Lombo, originaire du territoire d'Isangi, comme médecin chef de zone de santé d'Opala. « Au nom de la décentralisation, Opala veut également un fils du milieu pour améliorer l'administration de santé », précise la lettre.

Pour la SOCIOP, le désordre règne dans la structure sanitaire de Yaleko, une des zones de santé située à 138 km sur la route Opala, car le médecin chef de zone (MCZ), originaire d'Isangi entouré de ses frères maltraite le médecin directeur de l'hôpital général de référence, un fils du coin. « Les infirmiers en majorité originaires d'Isangi et pratiquement d'une même communauté tribale n'obéissent pas au médecin directeur qui est leur chef direct mais seulement au MCZ », souligne Jean Noël Ikoliyaka, président de la société civile d'Opala. Ce territoire manque encore d'un médecin chef de zone depuis ce conflit.

Pour la société civile d'Isangi (SOCITI), 50% des médecins chefs de zone, médecins directeurs des hôpitaux et les administrateurs gestionnaires de quatre zones de santé d'Isangi ne sont pas des originaires. Elle ajoute que 80 % des responsables et cadres de l'administration publique, de la police œuvrant à Isangi sont issus des autres territoires. « Nous justifions l'émergence des fils d'Isangi dans le secteur sanitaire comme dans d'autres du fait qu'il est le territoire le plus peuplé soit 1/3 de sept territoires du district de la Tshopo et le plus proche de la ville de Kisangani, le chef lieu de

province », écrit Jérémie Imomola, président de la SOCITI. Il indique également que l'une des zones de santé d'Isangi en l'occurrence celle de Yakusu est gérée par un originaire d'Opala. « Cette réaction menace la cohabitation pacifique entre nos deux territoires », conclut la correspondance.

## La santé n'a pas de frontière

La société civile d'Isangi a demandé qu'on affecte le MCZ de Yakusu chez lui à Opala et le Dr Lombo à Isangi qui manque de MCZ depuis novembre dernier. « L'affectation des médecins est liée aux compétences, non à des injonctions de la société civile », a martelé le docteur Jean Marc Mabindi, médecin inspecteur provincial, à la mi-janvier, lors de la réunion du conseil d'administration de la zone de santé d'Isangi. « La santé n'a pas de frontières ni de tribu », dit Edmon Balonga, habitant d'un village (55km) d'Isangi et ancien étudiant de la faculté de médecine de Kisangani. Au cours d'une rencontre du comité de solidarité pour la lutte contre la maladie du sommeil tenue le 5 février 2012, les participants ont pris l'engagement de lutter contre toute discrimination tribale dans tous les secteurs de la vie à Isangi particulièrement en santé. « Nous rêvons de vivre dans une société où on ne considère que l'homme et non son origine », déclarent-ils. « Depuis des années, les populations de ces deux territoires se marient réciproquement », souligne un septuagénaire qui a travaillé tour à tour dans l'administration publique de ces deux territoires. Les autorités politico administratives découragent également cette tension estimant qu'elle mine les relations de bon voisinage entre deux territoires voisins condamnés à vivre ensemble.

Joseph Bassay

# Les sièges des partis vidés de leurs militants

**Depuis les scrutins du 28 novembre, de nombreux partis politiques sont en veilleuse. Leurs militants ont disparu et leurs sièges souvent vides ou fermés. Certains partis essaient d'analyser le scrutin pour gagner plus de sièges aux élections provinciales.**

Deux mois après les élections du 28 novembre, les militants sont rares dans les sièges des partis politiques. Habités aux cadeaux et à être payés après une activité, ils ont déserté les partis. Seuls quelques militants convaincus fréquentent les états-majors. Rien d'étonnant quand on sait que la campagne électorale était dominée par le fameux refrain : *"tuta kusave comment fanya asi ba affaires yako"* (fais des dons, donne de l'argent pour montrer que tu mérites notre soutien). En outre, à la veille des scrutins, de nouveaux partis s'étaient créés, parfois sans sièges et plusieurs membres ont émigré vers d'autres partis emportant des militants.

Le 26 janvier, les résultats provisoires des législatives ont proclamé les cinq élus sur 232 candidats. Tous de la majorité présidentielle : Simene Wa Simene samuel (CPR), Awenze Makiaba Alphonse (CRD), Daruwezi Mokombe Jean Pierre (FC), Apaka Tombila Frédéric (MIP), Basango Makedjo Léon Déhon (MSR). Awenze Makiaba, "le candidat de pauvres" a obtenu le plus grand nombre de voix : 39 973. Les autres n'ont pas atteint le quotient électoral mais sont passés grâce à la liste de leurs partis.

Aucun ancien député national de 2006 n'est réélu. Un vote sanction qui reflète la déception face à ces représentants que la population accusait pour la plupart de ne pas garder un contact permanent avec elle. Le Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD), parti présidentiel, n'a sorti aucun député. La personnalité du candidat a primé sur le parti et le programme de société. Pour le professeur Benoît Kuda, politologue, la population "ne vote pas pour le parti politique mais l'individu et le cadeau".

## Les partis s'auto évaluent

Les partis évaluent leurs forces et faiblesses pour rectifier le tir aux élections provinciales. Mais ils hésitent à exposer au grand public, leurs faiblesses et leurs nouvelles stratégies. Le 27 janvier le Mouvement social pour le renouveau (MSR) a réuni les candidats malheureux et les futurs candidats aux élections provinciales pour tirer les leçons de l'échec



et améliorer leur score aux provinciales, affirme Honoré Mopaya, secrétaire exécutif fédéral ad-interim du MSR. Le PPRD (23 au 24 janvier), le mouvement de libération, un parti d'opposition (27 au 28 janvier) ont fait de même. Honoré Mopaya, se réjouit de l'augmentation du nombre de députés nationaux dans leur parti, "En 2006 nous avons eu 7 élus et 9 en 2011 dans toute la province". "L'opposition est mal accueillie par les politiques et par la communauté très ancrés dans le parti au pouvoir, les électeurs suivent ceux qui font des dons" analyse le Dr Simon Bokongo, président fédéral du MLC.

Selon des observateurs, de nombreux candidats comme leurs partis étaient peu connus du public, des partis n'ont pas de vrais militants mais des gens qui suivent les cadeaux. En outre, ces partis ne sont pas suffisamment implantés et n'ont pas de sièges. Espérant les frais du parti, certains candidats ont battu campagne en retard, d'autres n'ont pas pu le faire. "J'ai réalisé une campagne de proximi-

té faute de cadeaux à donner aux électeurs, je fais le porte à porte" témoigne U, un candidat de l'opposition. Selon le professeur Benoît Kuda, l'électeur n'est pas séduit par le discours ou message politique mais par les réalisations concrètes des candidats.

## Des partis électoralistes

"La plupart de ces partis ne forment pas l'opinion publique. Ils n'encadrent pas leurs militants. Ils ne sont visibles que pendant les moments électoraux", selon le professeur. Ce qui ne permet pas un ancrage social. Les individus dépassent le parti et souvent les membres suivent l'homme et non l'idéologie du parti. Plusieurs militants ont émigré à la veille des scrutins quand une personnalité a quitté le parti x pour fonder un parti y. "Il est difficile que notre population vote utile, car les partis ne communiquent pas suffisamment sur leur fonctionnement et la marche du pays", affirme Benoît Kuda.

Trésor Mokiango

## ECHOS DE PROVINCE

### Formation sur le code de la route

13 février, en collaboration avec la police de circulation routière (PCR), l'Ong Global logistique organise une formation obligatoire des motards et chauffeurs sur le code de la route. Payée à 20\$, 16 sur une centaine ont participé. En effet, Le non respect des panneaux de signalisation, l'excès de vitesse, la surcharge des engins,... causent



de nombreux accidents (une moyenne de 4 accidents par mois en 2011 et déjà 11 en janvier de cette année). Selon le commandant de la PCR, tout conducteur qui n'assiste pas, se verra retirer son permis de conduire,

Chérif Djaludi

### Ubundu : un conflit oppose les tribus

16 janvier, certains membres de deux tribus s'affrontent à coup de machette dans un village de l'île Mbiye à 120 Km d'Ubundu. Bilan : un mort, une dizaine de blessés, un village incendié et plusieurs déplacés dans les villages voisins.

Localement, la société civile a réuni les membres de quatre tribus, les représentants d'Eglise, les autorités,... afin de mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales. Le 13 février, la diaspora de ce territoire vivant à Kisangani a rencontré le gouverneur de province, Médard aucai pour expliquer la situation et obtenir l'implication des autorités provinciales pour ramener la paix. Une commission de médiation est mise sur pied et se rendra à Ubundu.

Fidèle Utula

### Opala : des chefs coutumiers identifiés

26/01/2012 : remise de macaron aux chefs coutumiers d'opala dans l'enceinte de l'Eglise FEPACO lors de la restitution de la 3ème session de la conférence annuelle des autorités coutumières du pays présidée par le Président de la République du 19 au 20 octobre 2011 à Kikwit dans la province de Bandundu.

Aimé Césaire Efang

# Les détenus se nourrissent des produits de leurs champs

Depuis décembre 2011, les détenus de la prison d'Osio à 17 Km, sur la rive gauche du fleuve Congo sur la route Opala, mangent chaque jour grâce aux récoltes de leurs champs. Un repas encore unique mais varié et amélioré, alors qu'ils ne mangeaient pas tous les jours auparavant. "Ces jours-ci, on peut manger le fufou (pâte) de maïs avec le niébé ou amarantes...", témoigne le capita du bloc cellulaire. Aidés par



Un champ de Niébé à la prison d'Osio © CICR

les ingénieurs du Comité international de la Croix rouge (CICR) depuis six mois, ils cultivent des vastes étendus et améliorent leur alimentation. La première récolte de maïs a produit plus de 800 Kg, selon l'agronome et surveillant en chef. Les 143 pensionnaires de ce camp de détention consomment 30 kg de maïs par jour. "Comme dans d'autres prisons, nous avons été sollicités pour soulager les difficultés de se nourrir. Ils n'avaient pas de quoi manger alors qu'ils ont des potentialités agricoles énormes", affirme Gwenaëlle Ravon, chargée de protection au CICR dans les districts de Tshopo et Ituri. En effet, les subventions irrégulières du ministère de la Justice rendent difficiles l'alimentation des prisonniers qui souffraient de la malnutrition. Selon l'ingénieur chargé de sécurité économique (alimentaire) au CICR, "Les techniques utilisées étaient peu rentables, les cultures désordonnées et la récolte relevait de la cueillette". L'établissement a reçu des semences, des outils aratoires, ... et des prisonniers formés aux techniques de semis et d'arrosage. Devant le bureau administratif, on sèche des gousses de niébé fraîchement récoltées sur un sac blanc. Vers les locaux de la cuisine certains prisonniers sèchent le maïs qu'il transforme en farine sur place grâce à un moulin acheté sur fonds propres. Depuis décembre dernier, les prisonniers ont commencé à savourer les fruits de leurs travaux de champs. Derrière le bloc cellulaire, on aperçoit deux grands champs : un hectare de niébé et un hectare et demi de maïs. Un jardin-pépinière sert à multiplier les semences des amarantes. Ils produisent au moins 50 litres d'huile de palme par mois grâce à la palmeraie qui pousse à l'état sauvage dans cette concession de 4000 ha. "On a plus de remous dans les cellules comme avant l'arrivée du CICR où les détenus se révoltaient à cause de la faim", affirme le Directeur adjoint. "Chaque prisonnier consomme au moins 2000 calories par jour", note Boniface assistant au département protection au CICR. S'ils s'organisent et intériorisent bien nos conseils, "ils peuvent se nourrir pendant toute l'année et la subvention de l'Etat pourrait servir autrement", conclut l'ingénieur.

Trésor Boyongo

## Quartier Matete : les jeunes fabriquent des briques, la criminalité baisse

En entrant au quartier Matete, au fin fond de la commune de Mangobo, on est étonné par les nombreux fours à briques dans les parcelles. Une parcelle sur trois dispose d'une colline d'extraction d'argile. Trois à cinq jeunes s'affairent, qui à extraire de l'argile du ravin, qui à mouler dans la machine, qui à construire un four et l'alimenter en bois de chauffe. On dénombre une cinquantaine de fours dans tous les quartiers. Ce travail permet ainsi à de nombreux jeunes à payer leurs études ou de prendre en charge leurs familles. "Ce travail me permet de payer les frais scolaires et de me nourrir car ma grand-mère n'a pas assez de moyen" explique Fiston Bakale, âgé à peine quatorze ans, élève de 6<sup>ème</sup> primaire, orphelin de père et de mère trouvé le dimanche sur l'avenue Mobango.

Cette activité qui occupe les jeu-

nes les détournent de la criminalité et du banditisme. Ces jeunes étaient habitués à aller dans les carrières pour creuser du diamant. La rareté de cette matière précieuse les a plongés dans le chômage. Vol, bagarres, actes de vandalisme étaient souvent décriés.

Selon le professeur Moonde, membre de l'église anglicane du quartier, un projet d'élevage de porcs, autrefois abandonné à cause de vol des porcs par les jeunes du quartier, a repris à la grande satisfaction de tous. Monsieur Kalimasi, chef de quartier Matete qui se réjouit de la baisse de cette criminalité met cependant en garde contre la destruction de l'environnement liée à l'extraction de l'argile.

John Sindani



Un four à brique sur la route Buta en réhabilitation © Mongongo

### Déclarations de perte de certificat

Je soussigné, Madame AMBOKO ANJELE Anny, déclare la perte du certificat d'enregistrement volume CK 104 Folio 30 portant sur la parcelle n° S.U 6651 du plan cadastral de la commune MAKISO à Kisangani.

Cause de la perte ou de la destruction du certificat : perdu dans les archives

Je sollicite le remplacement de ce certificat et déclare rester seule responsable des conséquences dommageables que la délivrance du nouveau certificat d'enregistrement pourrait avoir vis-à-vis des tiers.

Ainsi fait à Kisangani le 24/01/2012

Sé AMBOKO ANJELE Anny

Je soussigné, Masoudi Shafiko Max, déclare la perte du certificat d'enregistrement volume CK 92 Folio 100 portant sur la parcelle n° S.U. 602 du plan cadastral de la commune MAKISO à Kisangani appartenant à mon épouse Senga Zawiya Jackie dont je suis le mandataire et Senga Laini, qui voulaient établir chacune un certificat d'enregistrement à son nom suivant les protocoles d'accord signés respectivement avec la succession Senga Bin Amili François.

Cause de la perte du certificat : le certificat était détenu par le liquidateur de la succession Senga Bin Amili et au moment de la remise de certificat d'enregistrement après partage, il n'était plus retrouvé, il n'en reste que la photocopie.

Je sollicite le remplacement de ce certificat et déclare rester seul responsable des conséquences dommageables que la délivrance du nouveau certificat d'enregistrement pourrait avoir vis-à-vis des tiers.

Ainsi, fait à Kisangani le 30/01/2012

Sé Masoudi Shafiko Max  
Mandataire

### ABONNEMENT

Pour encourager l'équipe des journalistes de Mongongo dans leur travail de vous informer régulièrement en toute indépendance de ce qui se passe dans votre milieu proche, souscrivez un abonnement de soutien.

#### Tarif des abonnements

- Abonnement ordinaire : 1 an (24 numéros) : 30 \$  
- Abonnement de soutien : 1 an (24 numéros) : 50 \$ minimum

#### Abonnements payables :

- Au journal Mongongo, 1/A, Avenue Tshatshi à côté de Bego Congo, Commune Makiso

Mail : journal\_mungongo\_kis@yahoo.fr

- Gertrude Nabiata, +243 (0) 85 338 06 84.

- Jimmy Bakelenge, +243 (0) 85 338 93 25.

- A Syfia international, 20 rue du Carré du Roi, 34000 Montpellier, France

Tél : 33 (0) 4 67 52 79 34 Fax : 33 (0) 4 67 52 70 31

Mail : leplaidur.ilb@wanadoo.fr

#### Références bancaires :

Compte SYFIA INTERNATIONAL Assoc. à la BFCC de Montpellier

Code RIB : 42559 - 00034 - 21027811202 - 40

IBAN FR76 4255 9000 3421 0278 1120 240 BIC CCOP-FRPPXXX

ou Chèque bancaire à l'ordre de SYFIA INTERNATIONAL - Libellé en Euros

# La couleur tarde à être appliquée sur les façades

**A Kisangani, d'ici le 3 mars, toutes les maisons, bâtiments publics et privés des grandes artères de la commune Makiso doivent être entretenus et repeints, a décidé le maire de la ville. Mais, dans les faits, la mesure peine à être appliquée.**

**S**elon l'arrêté urbain signé fin janvier dernier, la ville doit se faire belle. En effet, la plupart des immeubles sont vieux et délabrés. Leurs murs sont souvent noirâtres, moisissés et leurs occupants pensent rarement à les entretenir. "C'est une bonne décision, car

dans les villes qui se respectent, la propreté et l'entretien des bâtiments sont exigés", apprécie Billy Bulay Kitenge, juge du Tribunal de Paix de Kisangani. "Je ne vais pas attendre mon bailleur pour rénover mon appartement, car je l'avais prévu", affirme Stéphane Mbo-

kani, commerçant, locataire dans le vieux bâtiment Zamundu, à la façade zébrée, proche du marché central, qui encourage la décision du maire.

En revanche, quelques dizaines de jours après l'entrée en vigueur de la mesure, les gens mobilisés, comme Stéphane, sont rares, malgré les bonnes intentions exprimées par les locataires des maisons.

Celles appartenant à l'Etat et d'autres non occupées dont les propriétaires ne sont pas sur place en inquiètent plus d'un. La décision a peu de chance d'être appliquée, avance le juge. "L'Etat ne rétrocede rien aux différentes divisions. Comment vont-elles rafraîchir les murs de leurs bâtiments ?", s'interroge-t-il. Un autre agent du parquet de grande instance déplore que l'Etat n'entretienne pas les maisons habitées par ses agents. Certains préfèrent payer eux-mêmes les travaux de réhabilitation de leurs habitations.

D'autres Boyomais se plaignent de ne pas avoir suffisamment de moyens pour le faire. "C'est aux bailleurs de repeindre leurs maisons, pas à nous", lâchait cet habitant du quartier Tshatshi. Ainsi, pour le juge, cette décision est bonne mais n'aura pas d'effet.

Quoiqu'il en soit, on doit tenir compte de l'état du bâtiment, de la toiture, des murs, de la qualité, du type de couleur pour l'harmonie et le confort, ... avant de rénover ces immeubles. Sinon, "toutes les maisons, vieilles de plus de 50 ans, acceptent difficilement les couleurs appliquées en dépit de leur qualité", explique Mathieu Bahonga, ingénieur en bâtiments.

**Théophile Kingombe**



Un immeuble résidentiel et commercial au marché central de Kisangani © Mongongo

## Café-presse de MEPAD

# Vers une concertation entre les autorités urbaines et la société civile

**“Les organisations de la société civile doivent participer à la conception et à l'élaboration des grandes décisions préparées à l'endroit de la population”,** a décidé Augustin Osumaka, maire de la ville, lors du café presse organisé au siège de MEPAD, Médias pour la paix et la démocratie ; le samedi 11 février. En accord avec les OSC, il a ainsi prévu des réunions de concertation entre elles et lui, en présence de la presse, tous les derniers samedis du mois.

Ce café presse, qui a réuni à une même table l'autorité urbaine accompagnée de certains bourgmestres de commune, les acteurs de la société civile et les journalistes, a ainsi permis aux autorités d'expliquer concrètement la mesure prise pour la rénovation des immeubles en ville. Il a ainsi répondu à leurs inquiétudes.

Selon le maire de la ville, les sanctions vont commencer à tomber à partir du 3 mars prochain. Il utilisera des mesures contraignantes pour persuader les responsables des immeubles d'agir. "Il n'y aura pas deux poids et deux mesures. Tout propriétaire, les bureaux des institutions publiques, l'armée, la police et autres doivent respecter cette mesure", martèle le maire de la ville. Les décisions de sceller se feront en concertation avec les inspecteurs judiciaires, les représentants de la Fédération des entreprises du Congo et les organisations de la société civile.

Si le propriétaire de l'immeuble est absent, l'argent de ses loyers ne lui sera plus transféré tant que les murs ne seront pas repeints. Le maire de la ville a aussi invité les bourgmestres et les responsables des services étatiques à être disponibles pour donner les informations officielles aux journalistes quand ils en ont besoin ; sans attendre les audiences des autorités.

Les médias ont convenu de travailler en synergie sur les questions qui touchent le grand

public afin de diffuser l'information au même moment mais d'une manière indépendante et conforme à la règle du métier. MEPAD coordonnera ces rencontres.

"Mission réussie car chaque partie s'est exprimée", s'est félicité le président de MEPAD, Ernest Mukuli, à l'issue de ce café presse qui a permis d'instaurer des relations utiles à la population entre les différents acteurs présents.

**Hortense Basea**



Une réunion entre OSC, Maire de la ville et Procureur dans la salle de la mairie © Mongongo

# Alfani Bukuy, un ex chef Mai-Mai devenu pasteur

**Ancien colonel d'une milice Mai-Mai active dans le territoire de Lubutu, Alfani Bukuy a déposé son arme et prône désormais la réconciliation et la paix.**



Alfani Bukuy et sa famille © Mongongo

En juin 2011, Alfany Bukuy, un ancien chef militaire d'une faction de la milice Mai-mai active dans le territoire de Lubutu, a décidé de troquer son arme contre la Bible. Il est devenu pasteur de l'Eglise néo-apostolique et prêche le dimanche et les jours de semaine la paix et la réconciliation. Il a passé plus de dix ans dans cette milice dans cette région à cheval entre les provinces de Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema et province Orientale. Connue par ses localités de Punia, Bisie, Walikale, riches en casitérite, coltan... elle est souvent en proie à des conflits armés. Désireux de quitter la milice, il est passé par le centre de brassage de Kisangani pour intégrer l'armée. Mais il a finalement décidé de quitter le centre et de retourner à Lubutu où il s'évertue à ramener la paix dans la région.

Il vit du travail de la terre et a intégré une association de cultivateurs. Revenu dans son village de Sungi, à 15 km du centre de Lubutu, l'un de sept territoires de la province du Maniema, une zone où des hommes en armes créent de l'insécurité, il offre aussi ses bons offices pour les négociations de paix. Ce qui lui vaut d'être appelé le "héros". "Lors des affrontements entre les Mai Mai Simba et les FDLR qui violaient et maltraièrent la population, c'est grâce à lui que la paix a été acquise", explique un journaliste local. "Les autorités en place ignorent le travail de mon mari", regrette Christine Safalani, son épouse. Il vit dans une petite pièce de 5 m<sup>2</sup> et manque parfois de l'argent pour soigner ses enfants. "Je suis à l'église pour avoir une référence après ma mort", assure Alfani Bukuy.

## Région insécurisée

Cette région est toujours en proie à des affrontements entre mouvements armés et les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). En décembre dernier, il y a eu échange de tirs entre un groupe de Mai-Mai et les Fardc dans les localités de Silisa et Mulenge, le chef-lieu de Batkamwanga, l'un de quatre groupements du territoire de Lubutu. La gestion des carrés miniers est la cause principale de cette insécurité.

"Il y a des tracasseries et des barrières illégales dans ces localités et le parc de MAIKO qui regorge d'espèces rares comme Okapi", explique un journaliste de la Radio Sauti ya Lubutu rencontré.

Il existe encore des groupes armés dans la brousse dans cette partie très riche en minerais. Alfani Bukuy se dit disposé à aider dans les négociations de paix entre le gouvernement et les chefs de ces groupes armés grâce à sa connaissance du milieu et ses relations.

Selon le prêtre d'une paroisse catholique, pour déposer leurs armes les Mai-Mai Simba, l'un des mouvements armés, demande au gouvernement de construire une route, des maisons en dur dans leur milieu et de doter chaque famille d'un moyen de transport.

Hortense Basea

# Musiques assourdissantes et tapage nocturne punis par la loi

**(Syfia/RCN) De nombreux bistrotts, églises, boutiques de disques de Kisangani dérangent la tranquillité des habitants, en dépit des lois punissant les troubles à l'ordre public et le tapage nocturne. Mais, les habitants ne portent pas plainte à la police et les autorités administratives semblent avoir laissé faire... jusque là.**

Du rond-point du canon à l'hôtel Wagenia en passant par la résidence Zambéke, de nombreux débits de boisson installés sur cette avenue jouent de la musique à tue-tête. A tel point que les buveurs doivent parfois crier pour s'entendre ! Dans différents quartiers et avenues de Kisangani, des églises par leurs prêches, tam-tam et musique diffusée par de puissants baffles au cours de veillées qui durent tard dans la soirée troublent aussi la tranquillité des habitants, en particulier celle des malades dans les hôpitaux.

Le député Baudouin Droti, rapporteur adjoint de l'assemblée provinciale reconnaît que des chants d'une église voisine perturbent le déroulement des plénières. "Nous sommes entourés de deux églises. Les malades ne se reposent pas", témoigne de son côté un infirmier du centre de santé Rosaria dans la commune Makiso. "On souffre de maux de tête, d'hypertension ou hypotension ; maladie et bruit ne vont pas ensemble", résume une malade. "Nous prions tous, mais cette église exagère, même pour décrocher son téléphone on doit s'éloigner", se plaint une habitante.

Des églises, des débits des boissons, des boutiques de disques côtoient des bureaux des services publics, des écoles et des centres médicaux. La musique assourdissante trouble ainsi la tranquillité des enseignants et élèves pendant les cours. M. Ngombeniama, directeur de l'école primaire Nazareth à la commune Kabondo se

plaint des musiques de "nganda" qui détournent l'attention de ses élèves. Et cela, de jour comme de nuit. En effet, les habitants de plusieurs quartiers ne peuvent plus ni réfléchir sereinement en journée, ni fermer l'œil la nuit...

## Des lois non appliquées

"Certaines églises méconnaissent la liberté des citoyens de prier ou de ne pas prier. Pour faire leur publicité, elles sonorisent leurs temples et orientent les baffles vers l'extérieur où il n'y a pas leurs fidèles. Une façon d'obliger la population environnante à suivre leur culte, la profession de leur foi, alors que chacun à la sienne", observe Raymond Manasi, enseignant en droit pénal à l'Université de Kisangani. La Constitution de la RDC du 18 février 2006, stipule pourtant en son article 22 que "toute personne a le droit de manifester sa religion ou ses convictions, seule ou en groupe, tant en public qu'en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques, l'accomplissement des rites et l'état de vie religieuse, sous réserve du respect de la loi, de l'ordre public, des bonnes moeurs et des droits d'autrui."

La loi régleme aussi le domaine des débits des boissons. L'ordonnance 75-153 du 31 mai 1975 fixe de 18 à 23 heures, les heures d'ouverture et fermeture des bars. Les gérants ou débiteurs doivent se conformer à cette législation. L'ordonnance 64/Cont. du 16 septembre 1925 sur le tapage nocturne punit par ailleurs d'une

amende l'auteur de bruits et tapages nocturnes de nature à troubler la tranquillité des habitants : "En cas de récidive dans l'année qui suit une condamnation (...), l'infraction sera punie d'une servitude pénale de deux mois au maximum et d'une amende (...) ou d'une de ces peines seulement."

Selon Raymond Manasi, en ce qui concerne "les bruits et tapages nocturnes sanctionnés par cette ordonnance, peu importe la nature et l'origine du bruit (humain, fabrication industrielle ou artisanale, musique directe ou enregistrée, animal, etc.)" Cependant, rares sont les habitants qui portent plainte contre les auteurs de ces différents tapages. Si certains ne connaissent pas la loi, d'autres craignent d'être indexés par leurs voisins comme "anti-christ" dans une ville où la religion tend à régler les comportements aux dépens parfois des lois. R. Manasi recommande aux personnes lésées de saisir soit la police, soit le parquet. La compétence de sanctionner territorialement en matière de tapage nocturne revient généralement au Tribunal de paix.

Le maire de la ville, Augustin Osumaka, déplore le comportement de certains de ses administrés. Il appelle tous les responsables de la police à faire respecter les lois en vigueur.

Pépé Mikwa, Flora Amwanga, Dieudonné Bokuwa / Août 2011

# Boko bakambi baleta babandi kozwa etumbu.

**Eleki mikolo nzike bakonzi ba leta bakangema mpe bakoto boloko. Mikolo miye boko o ntei ya bango babandi kokoto boloko mpe kozwa bitumbu epayi ya Baibosembo bo ndakisa.**

O ntaka ya sanza ibale, dossier itano ya bakonzi baleta izwami o Parquet enene ya Kisangani. O nteyi ya bango : Chef wa Division ya Mine mpe moko wa ba chefs ya bureaux ya ye basili kokota naino boloko yambo te bazwa bosomi mpo ya mwa eleko ; okokuta wana mpe lokola Chef wa sous-Division ya Epsp ; lisusu o ntei ya bango moko wa conservateurs atali mambi ma mabele ; moko wa b'inspecteurs ya DGI bango banso bana ba zwami o boso ma baibosembo. Bafundi bango zambi lya makambo matali madesu ma bana mpe bozwi madesu ma bana mpe bozwi mosolo mwa baimboka , elobaki ye Procureur Général ya Kisangani. Boko basusu bapemisi bango bo etumbu mpo ya mwa eleko. O ebandela ya sanza ya ibale, Mokambi wa Collectivité Secteur Lubuya Bera bamopemisi saki bo etumbu mpo ya biteketeke mpe bikabolakabola ya ye ya mabele na tango ya ndingisa, ndenge elobaki Mokambi wa Engumba. Soki okeyi mpe otali o mboka baibosembo to bazuzi okokuta dossiers nzike ya biteketeke mpango na bato baye babyangemi to te.

Mpo na likambo litali kozwa mosolo mwa leta mpe kosalela yango na ntango ya ndingisa, “ezali malamuru lokola baimboka bango mei bakomi kofunda bikela bibe bina, ndakisa likambo lya sous proved ya EPSP oyo azwami sika naino oboloko” ndenge elobaki moko wa ba magistrats.

Mwa sanza 13 sanza ya yambo mobu nkoto ibale na zomi na ibale 2012 Mokambi ya SCPT, société Congolaise de poste et de télécommunication apemisaki , bo etumbu, mpo na mwa eleko Dikitele ya SCPT ya Etuka ya Monyele mpo ya boteki na ntango ya ndingisa nkamba ya téléphone mpe libanda lya SCPT ya Bunia. Nzokande yambo wana baisindika batambolaka mbala nzike mpo ya boboyi lolenge la ye la bokambi Société ya ba bango.

## Ata mpe baibosembo bakangemi

Bakonzi ba baibosembo bakomi mpe kokangema. “ba magistrats babale : moko wa Tribunal ya grande instance ya Kisangani mosusu wa BUNIA baba fundi” elobaki moko wa bamagistrats ya Parquet Enene ya Kisangani. Mpe magisrat ona abakisi : “Soki obuki mobeko na pesi mitindo bakangi yo mbala moko”. “Moko wa ba défenseurs judiciaires asalaki mbeba ya bokimisi moko mokangemi akotoki boloko” elobaki ye procureur général ya Kisangani. Nzokande lisanga lya ba défenseurs judiciaires liyebisaki te moninga wa bango akelaki mpo ena te mpe bakitaki o ma balabla mpo ya bosengi te ba mobimisa O eleko ya bosombitinyi mpe botombelani mobu molamu mwa sika, Procureur général akebisaki na baibosembo te batika bikela bibe bina bya koteke bisambisi mpe boyokani na kuku (bokutu)

mpe bo pesi bosomi ya mwa eleko na bozwaka mwa mosolo oyo ezali kobebisa lokumu la ba magistrats. “Tondondi mpe tozali kolendisa Procureur Général wa sika atako mpe soki boko bato bazali kopalela ye ndenge akangi boko bakonzi banene” elobaki ye Jean-claude Esuka, Molobeli wa Mbula Matari Y’Etuka ya Monyele. Mpo na ye , mbongwana ekokoto lokola babandi kokanga book bakonzi banene epayi ya baibosembo. “Tango baye bazali kobuka mibeko babandi kozwa bitumbu, bato bako bakobanda kobanga baibosembo” elobi Ministre Esuka. Makangemi mana mapesi mwa elikya mpo na biso ndenge elobaki moko wa basali baleta ezalaki ye kongbongo o kiti yaye ya mosala. Etikali misala misuse lokola baye bakokongoloko misolo mya leta epayi kani mingongo mitombolamaki mpo ya koboya ndenge misolo mya leta mizali kopunzama mpe kosalelama na ndenge ebongi’te, wana nde maluli ma molobeli wa Mbulamatari y’Etuka ya Monyele. Baibosembo bazali na makoki ma botuni Mokonzi soki nani ya leta na maye matali etambwiseli ya ye ya mosala .

## Etumbu ya bopemisi ya mwa ngonga ekoki te

Ndenge elobaki Ferdinand Tabio wa ONG Congo en images, bitumbu bina bikoki komonisama bo ndakisa mpo na bakonzi basusu. Aali kobanga ‘te basali ba leta baye bazali kofunda babuki mibeko bana bazongela bango sima’te to baipolitiki bakomisa yango likambo lya bango. Misala mya leta mya Administration mikomikotisaka na politiki ‘te. Ezali likambo lya lisanga lya politiki te.

Mpo na Fedinand Tabio, bitumbu bya bopemisi mpo ya mwa eleko bikoki te. Esengeli te bapunzi misolo mya leta batia bango o mabako ma baibosembo.

Mpo ya bobundisi bokambemi bobé, Dikitele wa sika ya SCPT apesi mitindo ‘te misolo mikowuta na bofuti ndako ya SCPT mitiama o compte ya bango ya banque na bafuteli bango mei. Mobu moleki, boko ba comptable basalaka sanza motoba o boloko mpe basusu basambisaka bango. Bosambisami bosalemaki mpe mosolo mopunzamaki momononoki. Yango esepelisaki René Menga wa intersyndical ya basali ba leta. Uta mibu mitano basali basenge ‘te batalela bango makambo mana, kasi baibosembo bawuti nde kolamuka sikawa. Ndenge elobaki Kahazi Nkoy Dikitele Ya SCPT oyo azali kokamba mpo ya mwa eleko Société eye wana ya Etuka ya Monyele eye basali bazali kosenge ‘te bokambemi bosalema na bosomebo

Hortense Basea



**Communiqué de presse N° 06 du 13 février 2012**

**Formation en communication pour la mairie et les communes de Kisangani**

Du 10 au 11 février 2012, la salle des réunions du Centre Pastoral Mosenkwu situé dans la commune de Makiso, ville de Kisangani a servi de cadre à un atelier sur la communication institutionnelle et l'élaboration participative des plans de communication pour quelques services de la mairie et des communes urbaines, auxquelles était associé le secteur périurbain de Lubuya-Bera .

Organisé par le Projet d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire, PAIDECO TSHOPO en partenariat avec le Ministère provincial de la Communication et des Médias, cet atelier avait pour objectif global de promouvoir la communication au niveau des administrations locales. Les services retenus pour bénéficier de cet appui sont ceux ayant été reconnus comme étant le plus en contact avec la population. Pour la mairie, il s'agit du Notariat. Pour les communes, il s'agit de l'Etat civil, l'Agriculture, l'Environnement et le service de PME (Petites et Moyennes Entreprises et Artisanat).

Etaient invités à ces assises les chefs des services susmentionnés et les chargés de communication. Sous la facilitation du Conseiller chargé de la Communication au sein du projet PAIDECO TSHOPO, les participants, une trentaine, ont eu droit à un éclairage sur quelques concepts relevant de la communication. Ils ont entendu un exposé et échangé autour de l'importance de la communication pour une administration publique locale. Enfin, après avoir présenté la démarche à suivre dans l'élaboration d'un plan de communication, le Facilitateur a soumis les participants à un exercice consistant à produire en focus group un plan de communication pour leurs services respectifs. La mise en œuvre desdits plans de communication bénéficiera au début de l'accompagnement de PAIDECO TSHOPO.

Présidées par le Ministre Provincial de la Communication et des Médias, M. Jean-René AYAKA, les cérémonies d'ouverture et de clôture de l'atelier ont été rehaussées également de la présence du Maire adjoint de la ville, M. RAMAZANI Tabora, des Bourgmestres et du Chef de Projet PAIDECO, Stanislas MATIA. Les autorités administratives précitées ont reçu du Ministre de la Communication et des Médias quelques exemplaires du Manuel de renforcement des capacités des acteurs institutionnels pour la promotion de la communication, document produit avec l'appui de la CTB et destiné aux acteurs étatiques.

Dans son mot de clôture, le membre du Gouvernement provincial a invité les participants à faire du document de la stratégie de communication leur “livre de chevet” afin de promouvoir la communication au niveau de leurs administrations respectives. Le Ministre a remercié la CTB-PAIDECO TSHOPO pour l'appui qu'elle apporte à ses partenaires en général et au secteur de la communication en particulier.

**Félicien KABASELE DISHI Wa KANDE**  
**Conseiller en Communication PAIDECO TSHOPO**  
**Tél. 099 590 42 65 E-mail : felicien.kabasele@btccctb.org**




# Wanachama hawaonekane tena kwenye makao ya vyama vya kisiasa

**Tangu uchaguzi wa novemba 28 vyama vya kisiasa vingi vimelala. Wanachama hawaonekane. Makao hasa imebaki wazi ao yenye kufungwa. Vyama vimoja vimoja vimeanza kuchungua jinsi ya kushiriki kwenye uchaguzi wa bunge jimboni.**



Miezi miwili kisha uchaguzi kumalizika wanachama hawaonekane kwenye makao ya vyama vya kisiasa sababu hakuna tena pesa na zawadi waliyozoea kupata kisha kazi fulani. Waliotembelea makao ni wachache kufatana na mapenzi ya chama. Si ya kushangaa sababu kampeni (campagne électorale) yote ilikuwa tu mwimbo wa “tutakusavé comment fany’asi bafair’ako” kwa maana ya “kwa sisi kuchagua inaomba kitu kidogo”. Baada ya pale vyama ni vingi vilivyoundwa upesi upesi. Kuna vilivyokosa makao na vilivyovuta wanamemba kutoka vyama vya zamani.

Januari 26 matokeo ya chaguzi (résultats des élections) zilitangaza wabunge 5 kuwa kati ya wagombea 232 na wote kutoka Majorité présidentielle : Simene Wa Simene Samuel wa CRP, Daruwezi Mokombe Jean-Pierre (FC), Apaka Tombila

Frédéric (MIP), Basango Makedjo Léon Déhon (MSR) pamoja na Awenze Makiaba Alphonse (CRD) aliyepata kura 39 973 kupita wote. Huyu alitwa “candidat des pauvres”. Wengine hawakupata kwa nguvu yao isipokuwa kwa msaada wa liste ya vyama vyao.

Safari hii hakuna mbunge wa zamani aliyepata. Ni kama vile malipizi waliopata kutoka raia ambao wamewachongea kukosa kuonekana miaka iliyopita. Chama cha PPRD cha rais hakikupata hata mbunge mmoja. Uchaguzi ulielekea mtu binafsi kuliko mpango wowote (programme de société). Kwa mjibu wa profesa Benoît Kuda, “raia walichagua mtu na zawadi alizotoa sio chama”.

## Vyama tajari vimepanga mambo

Vyama vya kisiasa vimetajarisha kupambana na chaguzi za bunge jimboni (élections provinciales). Lakini vyama hivyo havijasema wazi magumu yao na jinsi vitakavyofanya. Januari 27 Mouvement Social pour le Renouveau (MSR) ilikusanya wagombea waliokosa na wale watakojipanga kwenye chaguzi za bunge jimboni ili, kama anavosema Honoré Mopaya wa MSR, kutafuta kujua nini kilichokosa na nini kifanyike siku zijazo. Honoré amefurahi wabunge wa chama chake kuchaguliwa wengi kupita zamani. “Mwaka 2006 tulipata wabunge 7, mwaka huu wabunge 9 katika jimbo la mashariki”. “Upinzani hauna la kufanya mbele ya raia ambao wamevutwa sana na zawadi kutoka vyama vilivyo madarakani (partis au pouvoir)” amesema Docteur Simon Bokongo, mwenye kiti wa MLC jimboni.

Imesemekana kwamba wagombea wengi na vyama vyao hawakujulikana vizuri. Vyama havina wanachama kanuni isipokuwa tu wanaofata zawadi. Baada ya pale, vyama vimoja vimepatikana fasi chache na vingine kukosa makao (sièges). Kuna wagombea walioanza kampeni nyuma kwa sababu ya kutumainia franka kutoka vyama vyao. Wagombea wengine walishindwa kufanya lolote kwa ukosefu wa franka. “Sikuwa na kitu ila nilifanya kampeni mlango moja moja” ameshuudia U mgombea wa kike kutoka upinzani. Profesa Benoît Kuda amesema kuwa wapiga kura (électeurs) wamefata kazi zilizofanya na wagombea, masemi haina maana kwao.

Vyama visivyoonekana kisha uchaguzi

“Vyama vingi havina mafundisho hata moja kwa wanachama na vimeonekana tu wakati wa uchaguzi” amehakikisha profesa. Ni vigumu kuwa na watu katika raia. Mtu anajulikana kuliko chama, hata wanamemba kafata mtu kuliko mipango ya chama. Malilio ya uchaguzi watu wengi walihama kutoka vyama vya zamani kwenda kwenye vyama vipya. “Sione kama raia wetu wanaweza kupiga kura kwa akili (voter utile), hakuna chama kinachowajulisha mambo ya nchi” amehakikisha Benoît Kuda.

Trésor Boyongo

# Faida ni ndogo kwa wanawake wauza mikate njiani

**Tangu maduka ya kuuza mikate ianze tena kazi wanawake wengi wamejiingiza katika uuzaji mikate njiani mjini Kisangani. Kisha kutamba siku nzima faida haitoshe isipokuwa tu kulisha jamaa.**

“Mapa, mapa” (mkate, mkate), ndivo kila asubuhi Maman Brigitte, umri wa miaka 40 hivi, amekuwa akilalamika kwenye makao ya waétudiants ya complexe Elungu. Inapoenea 6h ya asubuhi anawagonga milango wauze mikate. Wakimtombokea anacheka. “Kuna saa waétudiants wamenitombokea kusema nimewashtua katika usingizi. Ninawaomba huruma. Naikaa mtaa wa Tshopo. Mbele ya kwenda kwenye maavenues, naanzia upande wa home ya waétudiants”, amesema Maman Brigitte.

Kwa miaka miwili sasa wanawake wengi wameuza mkate usiku na mchana mitaani (quartiers). Wamekamata nafasi ya maduka ya mikate (boulangeries) iliyoshindwa kazi tangu njaa iingie inchini. Watu ni wengi na mji ni mkubwa, ni vigumu kufika kwenye boulangeries nyipya kumi hivi iliyopanga yote uzunguni (ville). Wauza mkate kutoka ugeni (expatriés) wameleta mashini ya kuponda na kupiga mkate. Tangu miaka 5 wanainchi walifanya mkate na mikono (boulangeries artisanales). Uchumi ulipoinuka (relance économique) wafanyabiashara wengi wameingilia kazi ya mkate. Mda wa miaka 3 boulangeries 10 hivi zimefungua kazi na kufanya mkate kwa uwingi. Saa za mangaribi wazazi wengi wamekuja kununua mkate. Hata hivi upande wa wauza mkate biashara haitembee vizuri kufatana na umaskini wa watu. “Kwa siku tumechoma mkate saki 5 ya 45 kg ya ngano (blé)” amesema gérant wa Boulangerie Moderne.

Bei ya mkate ilipopanda zamani watu wakatamani kununua vipande vya miogo ya ku-

karanga viitwavyo “molécules”. Jamaa wengine wakala chakula asubuhi kuliko kunywa chai.

## Wanawake wenye juhudi

Boulangeries kubwa kubwa iliporudi watu wamezoea tena kula mkate. Wauza mkate wa kike wameisaidia boulangeries kupeleka mkate pande zote za mji. “Tumewapa mikate ya deni wanawake 10 hivi. Mangaribi wanakuja kulipa”, amesema gérant wa boulangerie Deux Soleils. Wamekamata deni ya mkate 150 Fc na wanauza 200 Fc. Wanawake wengine wamekamata deni ya maandazi kwa bei ile ile. Watu wamependa sana kula maandazi na chupa ya Coca wakati wa mapumziko. Boulangeries nyingine imepeleka mkate kwenye maduka ya vyakula (alimentations). “Ninanunua mikate 50 lakini ninauza mikate 30 kwa jasho” amesema mwuzaduka wa kike mmoja. Mtaa wa Makiso umejaa watu wenye pato kama vile wakubwa wa mji, viongozi wa makampuni, wanasiasa, wafanya biashara. Ni huko wauza mkate wa kike wamepata kuuza vizuri. “Kuna jamaa nilipoacha mkate asubuhi, mangaribi napita kukamata franka” amesema Mariam aliyeanza kazi hii miezi mitano iliyopita.

Kwa kuwa kazi ya mabwana zao haitoshe wake hao wameuza mkate ili kulisha jamaa na kusomesha watoto. Kazi hii ni ngumu inaomba kutamba usiku na mchana, lakini faida ni ndogo sana. “Saa moja ile faida ya 2000 ao 2500 Fc si kitu kufatana na mwendo wa kila siku” amejuta Brigitte.

Christian Uzilo

**MONGONGO** Journal de proximité

1/A, Avenue Tshatshi, Commune Makiso, à côté de BEGO CONGO  
journal\_mungongo\_kis@yahoo.fr

## Editeur, rédacteur en chef :

Ernest Mukuli

Tél : +243(0) 81 200 63 99

## Secrétariat de rédaction :

Pepe Mikwa

Tél : +243 (0) 99 808 78 81

## Equipe rédactionnelle :

Hortense Basea, Trésor Boyongo, Pépé Mikwa, Ernest Mukuli

## Correspondants en province :

**Isangi :** Joseph Bassay

**Ubundu :** Fidèle Utula

**Opala :** Aimé Césaire Efang

**Bondo :** Vermont Kote

**Isiro :** Richard Tandro

**Buta :** Collard Limbombe

**Bunia :** Ousmane Sylla, Serge César Ndahora  
Anualite Unyuthi

## Traduction

**Lingala :** Alexis Balingi

**Swahili :** Jean Fundi

**Dessin :** Roger Bamungu

## Distribution et maquette :

Jimmy Bakelenge

Tél : +243(0) 85 338 93 25

## Commercial :

Gertrude Nabiata

Tél : +243(0)85 338 06 84

## Supervision et formation :

Syfia international

contact@syfia.info

Tél : 33 (0)4 67 52 79 34

**Abonnement annuel :** (24 numéros) 30 \$.

**Abonnement de soutien :** 50 \$ minimum.

**Points de vente :** Bibliothèque centrale Unikis (Faculté de psychologie), Gradi-Jeunes, Alimentation Bana Bitungu, La poste, Studio Hexagone, Parc de prince/Rez-de-chaussée Congo Palace, Pharmacie NEEMA, Congo en Images, Pharmacie Caritas.